

<p style="text-align: center;">Compte rendu réunion Parents-enseignants Samedi 10 janvier 09 – Ecole Voltaire</p>

La réunion est menée par un représentant du Collectif des parents d'élèves des écoles publiques de Montpellier.

La première heure est consacrée à un rappel des faits sur la réforme avec témoignages d'enseignants, de représentants d'association de parents, de lycéens, d'un inspecteur d'académie à la retraite et de l'adjoint au maire délégué à la réussite éducative.

La seconde heure qui devait être consacrée aux actions est en partie consacrée à d'autres témoignages de parents.

Le rappel des mesures en quelques interventions :

Intervention sur la mise en place des EPEP (Etablissement Public d'Enseignement Primaire)

La mise en place de ce nouveau mode de fonctionnement des écoles publiques est le résultat d'une politique ultra libérale qui s'appuie sur une méthode de réforme de l'Etat mise au point au Canada sous le nom de RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Le RGPP consiste d'abord à procéder à un ensemble d'audit des services publics à travers 7 questions. On se demande notamment : Que fait-on ? Comment on le fait ? Qui doit le faire ? Qui doit payer ? C'est une mutation culturelle de notre société dont l'objectif est de réduire l'engagement financier de l'Etat. Sachant que l'Education Nationale représente le plus gros budget de l'Etat, le RGPP va se demander comment faire autrement en payant le moins possible.

La relance des EPEP, qui était un projet dormant dans les tiroirs est une réponse qui permettra de faire payer l'école publique par les collectivités territoriales. L'EPEP qui regroupera administrativement 15 classes, n'est plus une école mais un établissement, c'est-à-dire une entreprise, une entité juridique avec un patron qui devra gérer un budget, recruter son personnel, rendre des comptes à son conseil d'administration et au Maire de la ville, ce qui est une première. L'idée est de globaliser les effectifs. Par exemple il n'y aura plus un directeur par école si celle-ci compte un petit nombre de classes mais un regroupement des classes de plusieurs établissements avec un directeur pour l'ensemble. Les enseignants et les parents seront minoritaires dans le conseil d'administration. Les EPEP pourront, par ailleurs, proposer leur propre programme permettant par exemple de soutenir les élèves pour les évaluations, sachant que le résultat de ces dernières servira de base pour les dotations financières.

Intervention sur la fermeture des IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres)

De nombreux départements sont mobilisés autour de ce projet et pas seulement le 34. Les places des concours se réduisent d'année en année. Le niveau d'étude augmente alors que la formation professionnelle diminue, voire disparaît.

Parmi les actions, des enseignants des IUFM refusent de diffuser les projets de plaquettes pour les concours qui font changer en 2010.

Intervention d'un grand-père, ancien inspecteur d'académie

L'institution est réellement en souffrance, que cela soit du côté des enfants, des enseignants, des parents. Le soutien scolaire tel qu'il est demandé aux enseignants de le pratiquer aujourd'hui est une supercherie car il ne respecte pas les rythmes biologiques des enfants déjà malmenés. Aussi programmer du soutien scolaire en plus des horaires de l'école est une hérésie. D'autant plus que ce soutien banalisé ne peut pas correspondre aux besoins spécifiques des enfants entre eux. Ainsi un enfant qui rencontre une difficulté passagère de compréhension sur une matière pourra la surmonter avec quelques heures de soutien avec

son maître. En revanche, un enfant en difficulté psychopédagogique aura besoin d'un réseau d'aide spécialisé.

Par rapport à la suppression des IUFM, le fait de « maîtriser » la formation des maîtres signifie à terme que seuls les jeunes des milieux favorisés auront accès à cette formation et qu'on ne verra plus comme par le passé des enfants d'ouvriers accéder à des études supérieures et devenir par exemple maître d'école.

Intervention d'un lycéen membre de la coordination lycéenne

Si les professeurs des lycées ne se mobilisent pas avec leurs élèves, le mouvement sera mort. La réforme des lycées n'est que reporté. Hors, les 21h00 de cours généraux avec un système de module pour les options et les 4 grandes matières qui ne feront plus partie du tronc commun signifie à terme que les lycées les plus riches pourront proposer un grand choix de matière tandis que les lycées défavorisés n'auront pas les moyens de mettre en place ces options.

Intervention sur le problème de l'école maternelle

- Une représentante de l'Association AGEEM prend la parole pour expliquer que l'AGEEM a réussi à faire pression pour créer un guide sur la maternelle et y est parvenue, dont la préface est signée par Mr Darcos qui reconnaît la maternelle et que le jardin d'éveil est mis de côté...
Impression bizarre de cette intervention qui fit gronder la foule...
- L'accueil des enfants de 2 à 3 ans sera possible dans certaines zones. Dans les autres, les enfants seront accueillis dans des jardins d'éveil qui ne seront pas intégrés dans les écoles. Pour la rentrée 2009, les enfants nés d'août à décembre 2006 ne seront plus accueillis puisqu'ils n'auront pas 3 ans révolus. Aussi, ils devront rester un an de plus dans les structures d'accueil qui n'ont déjà plus de place.
- La mairie de Montpellier assure qu'elle continuera à prendre les inscriptions mais ne peut garantir que tous les enfants pourront être accueillis dans des maternelles.

Intervention de l'adjoint au maire de Montpellier, délégué à la réussite éducative

On sait qu'on est dans une logique comptable et que dans celle-ci il n'est pas possible de faire de vraies et de bonnes réformes. De plus avec la situation de crise, le gouvernement peut plus facilement faire passer les « mauvais coups ». Les communes sont prises au garrot par les mesures prises. Par rapport à l'inscription des enfants en maternelle, celle-ci est de la compétence de l'Etat et de l'inspection académique. Nous ne pouvons pas nous engager tant que nous ne connaissons pas la dotation en terme de postes qui sera connue en février.

Les actions entreprises et à entreprendre

Rencontre avec l'inspecteur d'académie

Le collectif des parents des écoles publiques de Montpellier (www.collectif-ecole-publique-montpellier.blogspot.com/) sera reçu à la demande de l'inspection. Toujours à la demande de l'inspection, une lettre sera adressée à l'Académie au sujet de cet entretien.

Refus du soutien scolaire

Certains préconisent de refuser de mettre les enfants au soutien personnalisé, d'autres d'y envoyer tous les enfants. Dans un cas, comme dans l'autre, cela risque d'aller dans le sens du ministère qui dans un cas pourra dire, vous voyez aucun enfant en a besoin ou dans l'autre, nous avons mis en place une bonne mesure puisque tous les enfants y vont.

En revanche il serait possible d'attaquer la mise en place du soutien d'un point de vue juridique. En effet, les heures de soutien sont des heures d'enseignement, hors le nombre d'heure d'enseignement est fixé à 6h00 par décret. Il faudrait donc demander à tous les conseils d'école de se réunir pour déclarer l'illégalité de cette demi-heure supplémentaire d'enseignement et étudier les possibilités d'un recours.

Prochain rendez-vous

- Réunion lundi à 9h00 à l'école Marie Curie qui est bloquée
- Lundi 12 aux horaires d'entrée et sortie de l'école : Occupation de l'espace publique devant l'école Jacques Brel. Venir avec des triangles de sécurité routière. Un drap noir sera tendu devant l'école qui sera mise en deuil et un cahier de doléances mis à disposition pour des mots et signatures de parents sur la mort de l'école. Cette action peut facilement être reprise dans d'autres écoles.
- Mardi 13 matin : AG au Belvédère du Corum
- Mardi 13 à 14h00 : rassemblement devant l'Inspection d'Académie. Il est demandé que les parents y soient nombreux pour demander la levée des sanctions prises.
- Vendredi 16, soirée : nouvelle nuit des écoles
- Samedi 17 à 14h30 : manif nationale pour sauver l'Éducation Nationale. Il s'agira à nouveau d'être visible

L'ensemble des actions sera recensée et mise en ligne sur le blog du collectif des parents.